



REVUE BOTANIQUE GRAND-EST

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Généralités

La « Revue botanique Grand-Est » publiée par Floraine est électronique, gratuite et accessible à tous. Elle traite de tous les sujets relatifs à la botanique sur les territoires du Grand-Est. Pourront être abordés des sujets originaux sur l'histoire de la botanique et des botanistes, la systématique, la taxonomie, la phytosociologie, la biogéographie, la dynamique des populations végétales. Sont exclus de cette publication les notules qui ont leur place dans les bulletins trimestriels (Willemetia, ...). Elle est écrite en langue française avec une possibilité de mettre un résumé en anglais ou en allemand. La publication se fera dès acceptation finale du manuscrit.

Présentation des articles par les auteurs

Le texte sera mis en forme **tel qu'il devrait être publié** et envoyé sous formats MS-Word ou équivalent **et** PDF.

Les titres et sous-titres seront numérotés comme suit :

- 1 – Titre
- 1.1 – sous-titre 1
- 1.2 – sous-titre 2

Une page doit contenir de 45 à 50 lignes, avec 65 à 75 signes ou caractères par ligne (espaces exclus). **Le texte principal** sera en caractères "**Arial**" de **taille 11** avec espacement automatique. Les listes de noms dans les tableaux seront en police de caractères "**Arial**" de **taille 9**. Les interlignes seront simples. Le texte devra être justifié.

Première page

Elle doit présenter successivement :

- Le **TITRE, en capitales grasses**.
 - Le **Prénom** et le **NOM** du ou des auteurs, en caractères normaux. Pour les articles ayant plusieurs auteurs les noms seront affectés d'un chiffre placé en exposant.
 - L'organisme d'appartenance des auteurs pourra être indiqué.
 - le mail de chaque auteur
(En cas d'auteurs multiples c'est celui qui enverra l'article à la rédaction qui en sera le correspondant)
 - Un résumé en français est obligatoire et devra comporter un maximum de 1000 signes espaces compris. Sa traduction en anglais ou en allemand sera appréciée, mais non obligatoire.
 - Les mots-clés au nombre de 3 à 8 suivront le résumé. Dans certains cas justifiés, leur nombre pourra être supérieur à 8.
-
- **Référentiels utilisés** : La priorité sera donnée au référentiel officiel du Muséum National d'Histoire Naturelle TAXREF en vigueur au moment de la publication de l'article. Pour certains groupes encore en cours d'étude (Rubus par exemple) d'autres référentiels pourront être utilisés.

Présentation du texte

Le texte sera obligatoirement en français. Il sera divisé en chapitres. Le ou les référentiels utilisés devront figurer dès le début de l'article.

Les noms scientifiques (genre, espèce, sous-espèce) figureront en italique ; le nom du descripteur devra figurer au moins à la première citation en lettres droites. Les noms scientifiques seront suivis du nom français le plus communément utilisé. La première lettre du nom français de genre sera une majuscule, les noms d'espèces, sous-espèces... seront en minuscules (ex. Chardon penché). Pour les espèces ayant récemment changé de nom, le nom scientifique précédemment utilisé devra être indiqué.

Les renvois bibliographiques se feront par le nom d'auteur et l'année de publication, en utilisant *et al.* lorsque l'article est signé par plus de deux auteurs.

Unités de mesure

Les coordonnées géographiques seront données en degrés décimaux dans le système WGS84.

Les superficies des forêts, grandes étendues (cultures, prairies, pelouses) seront données en ha. Les surfaces inférieures à un hectare seront indiquées en m².

Toute autre mesure sera exprimée selon le Système International d'Unités.

Les mesures issues de la littérature ancienne ou étrangère seront converties en unités actuelles.

Bibliographie

La bibliographie sera pertinente et complète. Celle citée dans le texte doit se retrouver dans le chapitre dédié et inversement.

La liste sera établie par ordre alphabétique des auteurs et chronologique par auteur principal. Le titre des périodiques sera abrégé d'après les règles internationales. Les références bibliographiques seront présentées selon les modèles suivants :

DURIN L., MULLENDERS W.& VANDEN BERGHEN C., 1964. Les forêts à *Buxus* des bassins de la Meuse française et de la Haute-Marne - *Bull. Soc. Roy. Bot. Belgique*, 98, 77-100.

PRELLI R. & BOUDRIE M., 2021. Les fougères et plantes alliées d'Europe. Éditions Biotope, Mèze, 528 pp.

Si un texte ou un document cités n'ont pas d'auteur, deux possibilités existent :

1 l'organisme d'émission est connu, dans ce cas c'est cet organisme qui est indiqué en tant qu'auteur.

2 l'organisme n'est pas connu, dans ce cas le nom d'auteur sera remplacé par « Anonyme ».

Webographie

La mention de sites internet ou d'articles y figurant devra être vérifiée et faite de manière mesurée. Il est en effet préférable de citer l'œuvre originale.

Cependant s'il s'avère que les seules sources disponibles sont électroniques, elles seront indiquées dans le texte par un numéro entre crochets, qui sera rappelé dans la partie webographie qui suivra la partie bibliographie.

Syntaxe : Nom de l'auteur avec initiale du ou des prénoms, année de mise à jour.

Titre complet de la page d'accueil[date de consultation]. Adresse URL complète.

Exemples

[1] SIGES RHIN-MEUSE. 2021. Fiche « ma commune » dans le SIGES Rhin-Meuse [13/04/2021]. http://sigesrm.brgm.fr/?page=consultation#menu_2

[2] Sáez L. & Aymerich P., 2021. *An annotated Checklist of the Vascular Plants of Catalonia (northeastern Iberian Peninsula)*. Kit-book Serveis Editorials, Barcelona, 717 p., [13/11/2025] <https://bibdigital.rjb.csic.es/idurl/1/1765134>.

Illustrations

Chaque figure (graphique ou photographie) ou tableau sera intégrée au texte par l'auteur. La numérotation des figures se fera en chiffres arabes et celles des tableaux en chiffres romains. Le nombre de figures ou de tableaux doit être limité. Il est notamment exclu de mettre plusieurs figures similaires.

Les graphiques et images seront sous forme d'image en format jpeg, tiff ou png en 300 dpi. Chaque élément ne devrait pas dépasser 1 Mo. L'origine des photographies est obligatoirement indiquée et il est impératif qu'elles soient libres de droits. Si ces images sont réalisées par l'auteur ou une de ses connaissances elles seront indiquées par les signe © (copyright) suivi du nom de l'auteur.

Elles devront être soigneusement contrastées et supporter la réduction au format du bulletin.

Les échelles seront indiquées sur chaque graphique.

Précisions sur les thématiques de la revue

La revue s'intéresse prioritairement à la botanique, mais est ouverte largement aux autres disciplines du règne végétal au sens large. Les groupes taxonomiques concernés sont les suivants :

- plantes vasculaires.

- bryophytes.
- characées.

Les thèmes abordés pourront porter sur :

- la connaissance.
- la chorologie.
- la taxonomie (révision taxonomique, nouvelles combinaisons taxonomiques et nomenclaturales, typification, etc.)
- la phytosociologie
- l'écologie des populations et des communautés, les mécanismes adaptatifs.
- l'analyse critique d'ouvrages (même anciens), les résumés de thèses et de mémoires, les synthèses bibliographiques ou l'étude d'herbier.
- l'histoire sur les plantes et les botanistes (biographie, ethnobotanique, etc.).

Traitement automatique des manuscrits

Les textes seront envoyés directement sous leur forme numérique par courriel à francois.vernier@etik.com.

Un des membres du comité de rédaction sera désigné pour suivre les échanges entre l'auteur et les relecteurs. Les textes après examen et acceptation par un membre du comité de rédaction seront examinés par 2 relecteurs : si possible 1 appartenant au comité de rédaction qui s'attachera à vérifier la conformité de l'article avec la politique éditoriale, et 1 appartenant au comité de relecture qui regardera plus précisément le fond et la forme du texte. Après examen, les relecteurs feront leur compte-rendu anonymisé qui sera envoyé à l'auteur par l'intermédiaire du membre du comité de rédaction chargé du suivi. L'auteur devra répondre, soit en corrigeant son article, soit apportant les arguments pour la non-prise en compte des demandes des relecteurs.

Le document définitif, prêt à la diffusion, sera envoyé par l'auteur en format pdf.

Le comité de rédaction est actuellement composé de :

Alicia Le Guyader
 Yoan Martin
 Pierre Montpied
 François Vernier

Le comité de relecture est actuellement composé de :

Loïc Arnould	Philippe Marchal
Patrice Bracquart	Yoan Martin
Hervé Brulé	Mitra Tehranchi
Alicia Le Guyader	François Vernier
Pierre Monpied	

Des relecteurs externes aux 2 comités pourront être sollicités en fonction de leur spécialité.